

Identificateur de profil d'investisseur de l'assurance vie universelle

L'assurance vie universelle réunit les avantages d'une protection d'assurance vie avec avantages fiscaux* et des options concurrentielles d'épargne et de placements.



Conception de votre portefeuille d'épargne et de placements

Notre vaste sélection de placements offerte par l'assurance vie universelle est idéale pour élaborer un portefeuille qui convient autant aux investisseurs prudents qu'à ceux qui convoitent une croissance dynamique et aussi, à ceux qui se situent entre les deux. Vous avez la possibilité d'investir dans toute combinaison des options suivantes :

- **Compte à intérêt quotidien**
Il s'agit d'un compte qui produit de l'intérêt d'une manière semblable à celle d'un compte d'épargne.
- **Comptes de dépôt garanti**
Il s'agit de comptes d'une durée de 1, 5 ou 10 ans.
- **Options de dépôt à intérêt variable**
Il s'agit de comptes non enregistrés qui bénéficient d'une croissance avec avantages fiscaux* dont le rendement reproduit celui des actions canadiennes, des actions mondiales ou des marchés obligataires.

En quoi consiste la répartition de l'actif?

La répartition de l'actif consiste en un processus visant à déterminer les catégories d'actif (comme les placements garantis, les titres à revenu fixe et les actions) qui devraient se retrouver au titre de votre contrat et dans quelles proportions. Chaque catégorie d'actif comporte un degré de risque et un rendement qui lui est propre et réagit aussi de façon différente à la conjoncture du marché. L'objectif est de trouver la composition qui vous procure un équilibre entre le risque et une rentabilité éventuelle qui vous ne vous empêchera pas de dormir la nuit. Une répartition de l'actif appropriée peut aider à réduire la volatilité de votre portefeuille tout en augmentant le potentiel d'un rendement plus élevé.

Voici trois étapes pour vous aider à choisir les placements de votre portefeuille idéal :

- 1 Quel est votre profil d'investisseur?**
Remplir le questionnaire pour vous aider à déterminer vos objectifs financiers et votre échéancier pour réaliser ces objectifs.
- 2 Interprétation de votre pointage**
Déterminer votre zone de confort face au risque lié aux placements. Par exemple, la fluctuation de la valeur de vos placements vous empêchera-t-elle de dormir?
- 3 Conception de votre portefeuille**
Constituer un portefeuille équilibré qui correspond à vos besoins financiers avec une composition qui comprend les principales catégories d'actif.

* Assujettie à des montants maximaux et aux autres restrictions prescrits par la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Nom : _____

Étape 1 : Quel est votre profil d'investisseur?

Le questionnaire suivant peut vous aider à découvrir le portefeuille qui correspond le mieux à votre échéancier, à vos objectifs financiers et au niveau de risque que vous êtes en mesure d'accepter. Choisissez l'option qui vous convient le mieux. En répondant aux questions en toute honnêteté, votre conseillère ou conseiller pourra vous suggérer une composition de placements propre à votre situation.

1. Parlez-nous de votre planification de retraite (REER).										
<input type="checkbox"/>	a.	Je cotise à des REER, mais je suis loin d'atteindre ma limite maximale.								
<input type="checkbox"/>	b.	Je verse fidèlement la cotisation maximale à mes REER chaque année.								
<input type="checkbox"/>	c.	Je ne cotise pas régulièrement à mes REER.								
<input type="checkbox"/>	d.	Je retire actuellement un revenu à partir de mes fonds enregistrés.								
2. Quelle est la raison principale pour laquelle vous désirez faire l'acquisition de ce type d'assurance?										
<input type="checkbox"/>	a.	Pour assurer un revenu aux personnes à ma charge ou pour couvrir mes derniers frais (coûts des funérailles, frais juridiques, impôts).								
<input type="checkbox"/>	b.	Pour élaborer un plan successoral ou pour la préservation du patrimoine destiné à mes bénéficiaires.								
<input type="checkbox"/>	c.	Pour maximiser mes possibilités de placement avec avantages fiscaux.								
<input type="checkbox"/>	d.	Pour constituer un capital qui pourra être transféré, libre d'impôt, à mes bénéficiaires à mon décès.								
<input type="checkbox"/>	e.	Pour allier une protection d'assurance vie et la croissance d'un placement avec avantages fiscaux.								
3. Quels sont vos objectifs relatifs à la portion épargne de votre contrat?										
<input type="checkbox"/>	a.	Accumuler mes épargnes en toute sécurité à des fins d'urgence seulement.								
<input type="checkbox"/>	b.	Aider au paiement des coûts réguliers d'assurance reliés à mon contrat.								
<input type="checkbox"/>	c.	Accumuler une valeur de rachat suffisante pour plus de revenus lors de la retraite.								
<input type="checkbox"/>	d.	Maximiser le potentiel de croissance de mes placements pour en profiter ultérieurement, lorsque je le jugerai opportun.								
<input type="checkbox"/>	e.	Accumuler mes épargnes pour suivre le rythme de l'inflation.								
4. Quand planifiez-vous accéder à la portion placement de votre contrat?										
	a.	<input type="checkbox"/> D'ici 9 ans.	b.	<input type="checkbox"/> Dans 10 à 14 ans.	c.	<input type="checkbox"/> Dans 15 à 19 ans.	d.	<input type="checkbox"/> Dans plus de 20 ans.	e.	<input type="checkbox"/> Jamais.
5. Lequel de ces énoncés décrit le mieux vos connaissances en matière de placement?										
<input type="checkbox"/>	a.	Niveau novice	Mes connaissances en matière de placements sont limitées.							
<input type="checkbox"/>	b.	Niveau débutant	J'ai investi pendant quelques années et je détiens une compréhension de base en matière de placements.							
<input type="checkbox"/>	c.	Bonnes	J'ai une connaissance pratique des principales caractéristiques des différents placements de même que celles de l'assurance et du marché financier.							
<input type="checkbox"/>	d.	Très bonnes	J'investis depuis longtemps et j'ai des connaissances inébranlables des différentes catégories de placement et de leurs risques afférents.							
<input type="checkbox"/>	e.	Excellentes	Je suis une investisseuse ou un investisseur expérimenté. J'ai des connaissances exhaustives en matière de concept d'assurance, des différents types de placement, de leurs risques afférents et de leur rapport face à la volatilité du marché.							
6. Quel est le revenu total de votre ménage?										
	a.	<input type="checkbox"/> Moins de 30 000 \$.	b.	<input type="checkbox"/> De 30 000 \$ à 59 999 \$.	c.	<input type="checkbox"/> De 60 000 \$ à 99 999 \$.				
	d.	<input type="checkbox"/> De 100 000 \$ à 149 999 \$.	e.	<input type="checkbox"/> Plus de 150 000 \$.						
7. Détenez-vous ou avez vous déjà détenu les types de placements suivants? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.)										
<input type="checkbox"/>	a.	Placements garantis, obligations d'épargne du Canada ou fonds du marché monétaire.								
<input type="checkbox"/>	b.	Fonds de titres à revenu ou fonds d'obligations, obligations gouvernementales, provinciales ou fonds obligations de sociétés bien établies.								
<input type="checkbox"/>	c.	Fonds d'actions canadiennes, fonds communs ou fonds distincts.								
<input type="checkbox"/>	d.	Fonds d'actions américaines, fonds communs ou fonds distincts.								
<input type="checkbox"/>	e.	Fonds d'actions étrangères, fonds communs ou fonds distincts.								
<input type="checkbox"/>	f.	Valeur de rachat d'un contrat d'assurance vie.								

8. Choisissez l'énoncé qui décrit le mieux votre disposition à l'égard du risque d'investissement.

<input type="checkbox"/>	a. Je désire des placements sûrs même si cela signifie qu'ils ne suivent pas le rythme de l'inflation.
<input type="checkbox"/>	b. Je suis prête ou prêt à accepter un faible taux de fluctuation dans la valeur des mes placements de manière à suivre le rythme de l'inflation.
<input type="checkbox"/>	c. Je suis prête ou prêt à accepter un taux modéré de fluctuation dans la valeur des mes placements de manière à obtenir un taux de rendement sensiblement supérieur à celui de l'inflation.
<input type="checkbox"/>	d. Je suis en mesure d'accepter un taux élevé de fluctuation de la valeur de mes placements de manière à maximiser le potentiel de croissance avec avantages fiscaux.

9. En ce qui a trait aux revenus de placement, quelle est la dépréciation maximale de la portion placement de votre contrat que vous seriez en mesure d'accepter au cours d'une année?

<input type="checkbox"/>	a. 0 % La stabilité est importante pour moi.
<input type="checkbox"/>	b. -5 %
<input type="checkbox"/>	c. -10 %
<input type="checkbox"/>	d. -20 %
<input type="checkbox"/>	e. -25 % ou plus. Je comprends que les marchés s'ajustent d'eux-mêmes périodiquement et je fais confiance en leurs perspectives à long terme.

10. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

<input type="checkbox"/>	a. Moins de 40 ans.	<input type="checkbox"/>	b. De 40 à 49 ans.	<input type="checkbox"/>	c. De 50 à 59 ans.	<input type="checkbox"/>	d. De 60 à 69 ans.	<input type="checkbox"/>	e. Plus de 70 ans.
--------------------------	---------------------	--------------------------	--------------------	--------------------------	--------------------	--------------------------	--------------------	--------------------------	--------------------

Calcul de votre pointage

Faites coïncider chacune de vos réponses aux questions précédentes au nombre de points correspondant.

	a	b	c	d	e	f	Total
1.	2	5	0	2			
2.	0	6	10	7	6		
3.	0	8	10	15	4		
4.	0	5	8	10	10		
5.	0	2	3	4	6		
6.	0	2	5	6	8		
7.	0	1	2	2	2	1	
8.	0	5	10	15			
9.	0	3	6	9	12		
10.	8	6	4	2	0		
Pointage final							

Étape 2 : Interprétation de votre pointage

Une fois votre pointage déterminé, harmonisez-le avec l'une des six catégories de profil d'investisseur dans le tableau ci-dessous :

Pointage final	Catégories de profil d'investisseur
De 0 à 25 points	Risque minimal
De 26 à 41 points	Prudent
De 42 à 57 points	Prudent modéré
De 58 à 73 points	Équilibré
De 74 à 87 points	Croissance
88 points et plus	Croissance dynamique

Votre catégorie de profil d'investisseur tient compte de plusieurs éléments : votre horizon temporel, votre âge, vos connaissances en matière de placements et votre situation financière personnelle.

J'ai passé en revue le questionnaire avec ma conseillère ou mon conseiller.

Date (jj/mm/aaaa)

J'ai passé en revue le questionnaire avec ma cliente ou mon client.

Le présent questionnaire sur le profil d'investisseur a pour but de vous présenter, ainsi qu'à votre conseillère ou conseiller financier, des options de compositions d'épargne et de placements par l'entremise d'un contrat d'assurance vie universelle. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. Il est fortement recommandé de communiquer avec votre conseillère ou conseiller financier ou autre professionnel concernant vos objectifs d'assurance individuelle et d'épargne et de placements. Même si l'Équitable a pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir la précision des renseignements contenus dans le présent document, le contrat prévaut dans tous les cas.

Étape 3 : Conception de votre portefeuille

Vous trouverez ci-dessous des suggestions de portefeuilles correspondant à chaque catégorie de profil d'investisseur. Constituez votre propre portefeuille en choisissant parmi une combinaison de placements garantis, de titres à revenu fixe ou d'actions dans les proportions recommandées. Une approche plus simple consisterait à choisir l'option de dépôt à intérêt variable lié à un portefeuille qui correspond le mieux à votre profil.

Catégories de profil d'investisseur



1. Risque minimal

Placements garantis
(comptes de dépôt garanti et comptes de dépôt à terme)
100 %



2. Prudent

Actions 30 %, revenu fixe 45 %, placements garantis 25 %
OU
Placements équilibrés 45 %, revenu fixe 30 %, placements garantis 25 %
OU
Option de dépôt à intérêt variable lié au portefeuille de revenu diversifié



3. Prudent modéré

Actions 40 %, revenu fixe 40 %, placements garantis 20 %
OU
Placements équilibrés 60 %, revenu fixe 20 %, placements garantis 20 %
OU
Option de dépôt à intérêt variable lié au portefeuille équilibré de revenu



4. Croissance équilibrée

Actions 60 %, revenu fixe 40 %
OU
Placements équilibrés 100 %
OU
Option de dépôt à intérêt variable lié à un portefeuille de croissance



5. Croissance

Actions 80 %, revenu fixe 20 %
OU
Placements équilibrés 80 %, actions 20 %
OU
Option de dépôt à intérêt variable lié à un portefeuille de croissance



6. Croissance dynamique

Actions 100 %
OU
Option de dépôt à intérêt variable lié au portefeuille d'actions diversifiées

Légende

■ Placements garantis ■ Titres à revenu fixe ■ Actions

Options d'épargne et de placement

Rapports des derniers rendements

Options de placements garantis

- Compte à intérêt quotidien
- Comptes de dépôt garanti (durées de 1 an, 5 ans et 10 ans)

Exposition aux titres à revenu fixe

- Option de dépôt à intérêt variable lié au fonds spéculatif – Actions canadiennes
- Option de dépôt à intérêt variable lié au fonds spéculatif – Revenu fixe mondial

Exposition équilibrée

- Option de dépôt à intérêt variable lié au fonds spéculatif – Fonds canadien
- Option de dépôt à intérêt variable lié au fonds spéculatif – Fonds mondial équilibré

Exposition au marché des actions nationales

- Option de dépôt à intérêt variable lié à un indice – Actions canadiennes
- Option de dépôt à intérêt variable lié au fonds spéculatif – Actions de valeur canadiennes
- Option de dépôt à intérêt variable lié au fonds spéculatif – Actions canadiennes de sociétés à grande capitalisation

Exposition au marché des actions américaines

- Option de dépôt à intérêt variable lié à un indice – Actions américaines
- Option de dépôt à intérêt variable lié à un indice – Technologies américaines
- Option de dépôt à intérêt variable lié à un indice – Actions américaines de premier ordre

Exposition au marché des actions étrangères

- Option de dépôt à intérêt variable lié au fonds spéculatif – Fonds mondial
- Option de dépôt à intérêt variable lié à un indice – Fonds européen

Option de dépôt à intérêt variable lié au portefeuille

- Option de dépôt à intérêt variable lié au portefeuille de revenu diversifié (prudent)
- Option de dépôt à intérêt variable lié au portefeuille équilibré de revenu (prudent modéré)
- Option de dépôt à intérêt variable lié au portefeuille équilibré de croissance (croissance équilibrée)
- Option de dépôt à intérêt variable lié à un portefeuille de croissance (croissance)
- Option de dépôt à intérêt variable lié au portefeuille d'actions diversifiées (croissance dynamique)

Pour de plus amples renseignements sur les possibilités d'épargne et de placements offertes par votre régime d'assurance vie universelle, veuillez consulter votre conseillère ou conseiller.

Les options de dépôt à intérêt variable offertes avec votre contrat d'assurance vie universelle proposent une exposition aux marchés des actions et des titres à revenu fixe à la fois. Bien que les options de dépôt à intérêt variable offrent la possibilité d'obtenir des taux de rendement plus importants sur une période à long terme, il y a tout de même un risque inhérent à la sélection de telles options de placement. Contrairement au compte de placement à intérêt quotidien ou aux comptes de dépôt garanti dont les taux d'intérêt portés au crédit disposent de garanties, les placements dans les options de dépôt à intérêt variable NE SONT PAS GARANTIS. Il est possible de recevoir de l'intérêt négatif, ce qui entraînera donc une diminution de la valeur de votre compte. Il est important de vous assurer en tout temps que des fonds suffisants sont disponibles dans votre compte pour couvrir les frais mensuels, y compris le coût de l'assurance, les frais d'administration, les frais relatifs à tout avenant et à toute garantie. Les options de dépôt à intérêt variable NE SONT PAS des fonds communs de placement ou des indices. Vous N'ACHETEZ PAS d'unités de fonds de placement ou d'un autre titre. Vous déposez des fonds qui rapportent de l'intérêt au même titre que les fonds généraux de l'Équitable. Le rendement n'est pas garanti. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs. Il se peut que l'intérêt soit porté au crédit (intérêt positif) ou au débit (intérêt négatif) de votre compte selon le rendement du fonds de placement ou de l'indice suivi. Le fonds commun de placement ou l'indice suivi peut changer à tout moment. Des frais d'administration s'appliqueront aux options de dépôt à intérêt variable.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.